



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DEC_Q260_2026

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC FURAX POUR LE CONCERT DE MÉDINE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle au théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec FURAX domicilié 19 rue Houdart 75020 PARIS pour un concert de « Médine » au théâtre l'Eclat le vendredi 21 mai 2027 pour un montant de 15.825,00 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 24 juin 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

